



MINISTÈRE DES MINES

Le Directeur de Cabinet

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers du Ministère des Mines, a appris, à la suite d'une diffusion électronique publiée le mardi 26 mai 2015, la transaction intervenue entre la société australienne IVANHOE MINES et la société chinoise ZIJIN, transaction aux termes de laquelle la société ZIJIN acquiert 49,50 % des actions de la société IVANHOE MINES, dans le projet minier KAMOA COPPER, projet en développement en République Démocratique du Congo.

Considérant que l'Etat congolais est actionnaire à concurrence de 5 % des actions dans le projet KAMOA COPPER, d'une part, et qu'il est en négociation avec l'actionnaire majoritaire IVANHOE MINES pour l'acquisition de 15 % d'actions supplémentaires, d'autre part, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers le Ministère des Mines, s'oppose à cette transaction, étant donné qu'elle n'a fait l'objet d'aucune discussion préalable entre les actionnaires dans le projet KAMOA COPPER.

A cet effet, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers le Ministère des Mines, invite son partenaire IVANHOE MINES à des échanges préalables, le mercredi 03 juin 2015 à 14 h 00', au Cabinet du Ministre des Mines à Kinshasa, afin d'aborder les questions relatives à l'acquisition de 15 % d'actions supplémentaires en faveur de l'Etat congolais dans le projet KAMOA COPPER, et de la cession d'une partie des actions de IVANHOE MINES à ZIJIN, en vue d'y trouver des solutions appropriées.

Fait à Kinshasa, le 27 mai 2015

Pour le Cabinet du Ministre des Mines,

Valéry MUKASA Mwanabute

Directeur de Cabinet

